
Discussion sur l'ordre du jour de la séance, lors de la séance du 26 avril 1791

Féraud, Jean- Paul Rabaud de Saint Etienne, Jean François Rewbell, Prieur (de la Marne)

Citer ce document / Cite this document :

Féraud, Rabaud de Saint Etienne Jean- Paul, Rewbell Jean François, Prieur (de la Marne). Discussion sur l'ordre du jour de la séance, lors de la séance du 26 avril 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXV - Du 13 avril 1791 au 11 mai 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1886. pp. 345-346;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1886_num_25_1_10639_t1_0345_0000_6

Fichier pdf généré le 11/07/2019

mement des deux bâtiments qui doivent aller à la recherche de M. de La Peyrouse. Mon cœur va les suivre sur l'immensité des mers qu'ils vont parcourir. Il n'est aucun point sur le globe qui échappe à mes combinaisons et à mes espérances. Mais, si un jour j'ai le malheur d'en être tout à fait déçue, je mettrai avec confiance mon sort futur dans les mains des pères de la patrie, qui ont daigné s'occuper, avec une aussi tendre sollicitude, de mon sort actuel.

« Je suis avec respect, votre très humble,

« Signé : Broudon de LA PÉROUSE.

« Champrosay, près Paris, ce 25 avril 1791. »

M. Rabaud-Saint-Etienne. Le rapport (1) qui était à l'ordre du jour n'a pu être fait; la matière des finances se présente nécessairement à l'ordre du jour, et parce que vous n'avez pas d'objets constitutionnels à traiter en ce moment, et parce qu'elle offre un objet infiniment important à votre discussion. Vous avez décrété une émission déterminée de petite monnaie, émission évidemment insuffisante dans mon opinion. Il devient donc très instant de prendre des moyens pour suppléer soit à la disette du numéraire, soit à l'insuffisance de la petite monnaie. Je demande la parole sur cet objet.

Un grand nombre de membres : Parlez ! parlez !

M. Rabaud-Saint-Etienne. Messieurs, une plainte générale se fait entendre sur la rareté du numéraire, sur son prix excessif, sur l'insuffisance des assignats, sur l'embarras des citoyens qui ne peuvent ni vendre ni acheter, faute de signes dont la circulation animée mette en activité le commerce réciproque des besoins. Le mal s'accroît à chaque instant et, depuis quelques jours, ce n'est plus l'argent seulement que l'on achète, c'est la petite monnaie même que l'on est forcé d'acheter.

Le patriotisme étonnant d'une foule de bons citoyens les porte, je l'avoue, à d'incroyables sacrifices et l'échange de leur fortune contre la liberté ne leur permet pas de se refuser à leur ruine; mais cette ruine n'est pas nécessaire, et ce serait entendre mal la Révolution et la Constitution que de faire acheter par la misère un bienfait qui doit produire l'industrie, l'aisance, l'activité et tout ce qui peut faire fleurir un Empire. S'ils ne calculent pas leurs sacrifices, nous devons calculer pour eux, et l'on ne peut qu'être effrayé de l'amaigrissement où va tomber le corps politique, si nous n'y prenons garde. Que peuvent devenir des manufacturiers, des artisans, des entrepreneurs de toute espèce, quand ils sont obligés d'acheter l'argent à 5 et 7 0/0, et de répéter ce sacrifice au moins une fois par semaine? Il faut absolument qu'ils suspendent leurs travaux. Les manufactures doivent tomber; les artisans, les ouvriers sans travail seront, par conséquent, sans pain; les travaux de la campagne resteront suspendus; la balance du commerce nous sera toujours plus défavorable et notre numéraire continuant à s'écouler par ce vaste épanchoir, nous nous trouverons dans la misère. Inquiets alors, nous nous agiterons pour créer des ressources forcées, mais il ne sera plus temps et le corps séchera faute du sang qui ne circulera plus dans ses veines. (*Murmures à gauche.*)

Ce qu'il y a de remarquable en tout ceci, c'est

que la fortune, qui n'a cessé de nous protéger, nous tend les mains encore pour nous sauver du péril. Partout le commerce se ranime, les villes de fabrication reçoivent des demandes de partout, l'ouvrage abonde et ce sont les ouvriers qui sont rares. Mais le fabricant paralysé, faute de petit numéraire, ou se croyant obligé de l'acheter fort cher, courant après les assignats de 50 livres qu'encore il est obligé d'acheter, perd le bénéfice qu'il a droit d'attendre de son industrie; en sorte que l'avantage de la concurrence reste toujours aux étrangers et que nous sommes toujours plus lents à reprendre notre avantage naturel dans la balance du commerce.

Il est temps, Messieurs, de remédier à ce mal. Différer, c'est vouloir périr de gaieté de cœur et par pure inconsideration. Ce remède, c'est d'abord la petite monnaie que vous avez décrétée en trop petite quantité à mon avis et que pourtant nous n'avons pas encore. Un autre remède que tout le monde vous demande, ce sont de petits assignats. (*Murmures et applaudissements.*)

Je vous demande toute votre attention.

Dès le commencement, ils vous furent demandés; et ce que tous les citoyens désiraient, ce que le peuple souhaitait, ce n'étaient pas des assignats inutiles, mais des assignats dont il pût se servir; ce n'étaient pas des masses de 2,000, de 1,000, de 500 livres qu'il n'a jamais possédées et qu'il ne voit jamais; mais un numéraire qui remplaçât les écus, qui concourût autant qu'il serait possible avec eux et dont ils pussent être payés et se servir pour payer.

Je ne fais pas le calcul effrayant de tout ce que le peuple a perdu par l'émission des forts assignats, de tout ce qu'il aurait gagné par l'émission des petits; je n'ai pas besoin d'émouvoir votre sensibilité, et l'aspect du présent et le calcul de l'avenir inspirent assez d'effroi pour éveiller votre sollicitude.

D'ailleurs, je n'ai point oublié tout ce que souffrit d'oppositions, tout ce qu'inspira de terreur la doctrine des assignats. D'abord, on n'y vit qu'un papier-monnaie, des billets de Law, de la charlatanerie, une banqueroute. Il fallut vaincre ce premier préjugé. Ensuite, on s'effraya sur la quantité; il fallut transiger avec ce nouveau préjugé et se borner à une émission modérée; enfin l'on se récria sur la quantité de numéraire qui, disait-on, allait surpasser nos besoins; on s' alarma sur ce que les assignats feraient disparaître les écus, et ces deux préjugés subsistent encore (*Murmures*)...

M. Féraud. Cet objet n'est pas à l'ordre du jour; l'Assemblée ne doit pas s'en occuper.

M. Rabaud-Saint-Etienne. Le salut de l'Etat est à l'ordre du jour; d'ailleurs l'ordre du jour est épuisé et, de par vos décrets, les questions de finances sont à l'ordre de tous les jours. Au reste, plus ce que j'aurai dit sera mauvais, mieux on me répondra. (*Murmures et applaudissements.*)

Plusieurs membres : A l'ordre du jour!

M. le Président. Ce qui intéresse essentiellement la fortune de tous les citoyens est à l'ordre du jour.

Plusieurs membres : L'impôt! l'impôt!

M. Prieur. Je demande à faire une motion d'ordre.

(1) Le rapport sur l'affaire d'Avignon.

Plusieurs membres (s'adressant à M. Rabaud-Saint-Etienne) : Parlez! parlez!

Un membre : Il faut consulter l'Assemblée.

M. le Président. On demande que M. Rabaud soit entendu; je mets cette motion aux voix.

(L'Assemblée décide que M. Rabaud-Saint-Etienne sera entendu.)

M. Rabaud-Saint-Etienne. Je vous entretenais, Messieurs, des difficultés que vous eûtes vous-mêmes à surmonter pour faire admettre les assignats. On se récriait alors sur la quantité du numéraire qui allait être mise en circulation. On disait qu'elle excédait la proportion de nos besoins et l'on vous annonçait que le papier n'était propre qu'à faire disparaître les écus. Ce sont ces deux préjugés qui sont la cause de notre stagnation, de cette immobilité des législateurs qui laissent au corps politique tout le temps qu'il faut pour parvenir au marasme.

J'ai besoin, pour appuyer la proposition que j'ai à vous faire, d'établir trois vérités : La première, que la multiplicité des affaires ne peut exister que par la multiplicité du numéraire; la seconde, que la France était alors, et qu'elle est encore bien loin d'avoir le numéraire dont elle a besoin; la troisième, que ce ne sont ni les gros ni les petits assignats qui peuvent faire disparaître les écus.

La première proposition est incontestable. Dans un pays industriel, où l'échange est établi par l'intermédiaire des métaux et des papiers négociables, on ne peut faire beaucoup d'affaires lorsque l'on a très peu de numéraire; et, au contraire, quand le numéraire abonde, quand toutes les mains en sont garnies, quand chacun est sûr d'en avoir ou de s'en procurer quand il voudra, il s'établit une rapidité de circulation qui multiplie les ressources et satisfait à tous les besoins; cette rapidité est toujours en raison de la quantité, comme un grand fleuve est plus rapide qu'un ruisseau. Dans les lieux où il y a peu d'écus, ils s'arrêtent partout; ils sejourneront dans les coffres; les pauvres soupirent après ce métal et se prosternent devant lui quand ils peuvent le voir. Mais dans les cantons où le numéraire abonde, l'industrie est réveillée, chacun se livre à des entreprises; les écus passent de main en main avec rapidité, la même monnaie revient entretenir l'activité de chacun; et toujours agitée et toujours circulante, elle ne repose jamais, elle produit l'aisance et, si elle crée des besoins, elle fournit de quoi les satisfaire; en sorte que tout le problème proposé aux législateurs pour vivifier l'industrie dans les pays industriels de l'Europe, se résoudreait par cette réponse : *Apportez-y de l'argent*; et au rebours, si on nous proposait le problème destructeur de les ruiner, nous répondrions : *Otez-leur leur argent*.

Dans les campagnes, l'abondance du numéraire fournit au cultivateur plus de facilité pour acquitter l'impôt, parce que, maniant plus d'argent, il cultive mieux ses terres, il nourrit du bétail, il engraisse ses champs, il négocie sur les denrées, et que le numéraire dont il abonde ne lui permet pas de s'effrayer du moment où il faudra qu'il en donne une partie à l'Etat; ainsi, voulez-vous vivifier les campagnes? *Apportez-y de l'argent*.

Dans un pays industriel et où l'argent abonde, il s'établit, outre l'activité dont j'ai parlé, un crédit des particuliers qui anime et vivifie tout.

Les citoyens prêtent aux citoyens, la terre étonnée fournit de nouvelles et de plus abondantes productions, l'industrie s'en empare; elle les ouvre et les façonne en cent manières, et bientôt elle crée ce superflu qui attire l'argent des peuples étrangers et vient fournir les moyens de leur en soutirer encore davantage; enfin le prix de l'argent baisse, et c'est une nouvelle source d'industrie, un nouveau moyen de lever des impôts sur les besoins des autres Etats.

Ai-je prétendu vous annoncer une vérité nouvelle en établissant cette proposition? Non, Messieurs; mais j'avais besoin, non de la prouver, car c'est une vérité de fait, mais de l'établir pour la faire servir de preuve à cette autre vérité: Que la France est bien loin d'avoir le numéraire dont elle a besoin dans le cours habituel des choses, et surtout pour le rétablir.

C'est une objection que l'on nous a faite lors de la création des assignats. On vous disait que vous alliez lancer dans le public une quantité exagérée de numéraire; que, la France en ayant assez, ce que vous lui donniez était de trop; et que l'équilibre entre la quantité des denrées et celle du numéraire étant détruit, les denrées monteraient à un prix excessif: l'expérience a démontré la fausseté de cette assertion. Ce n'est pas ici le lieu de combattre le préjugé très faux: Que la quantité de l'argent fait augmenter *proportionnellement* le prix des denrées. Je ne veux qu'établir que la France n'en est pas à ce point de terreur et qu'avec la masse imposante de numéraire qu'on lui comptait, elle était loin d'avoir le nécessaire. Je la compare avec l'Angleterre. On évalue le numéraire effectif des trois royaumes à 1,200 millions de nos livres; on a lieu de croire qu'il y a pour environ 1,840 millions de billets de banque en circulation. En sorte qu'on peut porter à 3 milliards le numéraire circulant de l'Angleterre. En comparant son numéraire avec celui que nous avons aujourd'hui, et sa population avec la nôtre (1), il en résulte que, si on répartissait à chaque Anglais et à chaque Français une portion égale du numéraire de son pays, chaque Français aurait 141 livres pour sa part et chaque Anglais aurait 337 livres; il suit de là qu'un Anglais peut faire deux fois et demie autant d'affaires qu'un Français; qu'il peut prêter deux fois et demie autant aux campagnes et aux vaisseaux; et que cet immense numéraire, bien loin d'être pour l'Angleterre un sujet de terreur, est la vraie cause de sa prospérité. Voilà le secret de sa puissance; voilà ce qui la met en état de faire de gros emprunts et de payer des tributs qui nous paraissent excessifs. Où l'argent abonde, il ne coûte rien à donner; ainsi, ne nous effrayons pas de l'excès de notre numéraire, soit en argent, soit en papier; nous sommes bien loin d'être trop riches.

Mais enfin, quand ce que je viens de dire ne paraîtrait pas convaincant, on ne pourrait s'effrayer d'une émission de petits assignats en échange des énormes assignats qui nous sont inutiles, s'ils ne nous sont pas à charge, et je ne propose pas d'en créer de nouveaux, d'accroître l'émission, mais de donner la monnaie de ces lingots en papier, de ces masses de 2,000,

1) Je suppose en France 2 milliards 200 millions de numéraire réel et 1,200 millions de numéraire fictif: ils n'y sont pas.

Je suppose 24 millions d'habitants en France et 10 millions en Angleterre.